

■ **Fondation Frank et Maria Martin**, à Genève (FOSC du 23.09.1998, p. 6569). Selon décision du département fédéral de l'intérieur du 28 mars 2002, la fondation est dissoute. Sa liquidation étant terminée, elle est radiée.
Journal no 4302 du 23.04.2002
(00447978 / CH-660.0.478.985-8)